



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général à la planification écologique



PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET CONTRATS DE REUSSITE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Mardi 17 juin 2025 – Préfecture des Côtes d’Armor



Déroulé de la réunion

1. La planification écologique, éléments de cadrage

2. La Bretagne sous + 4°

3. Comment agir dans les territoires ?

4. Articulation avec les CRTE

1. La planification écologique, éléments de cadrage

Les objectifs de la planification écologique

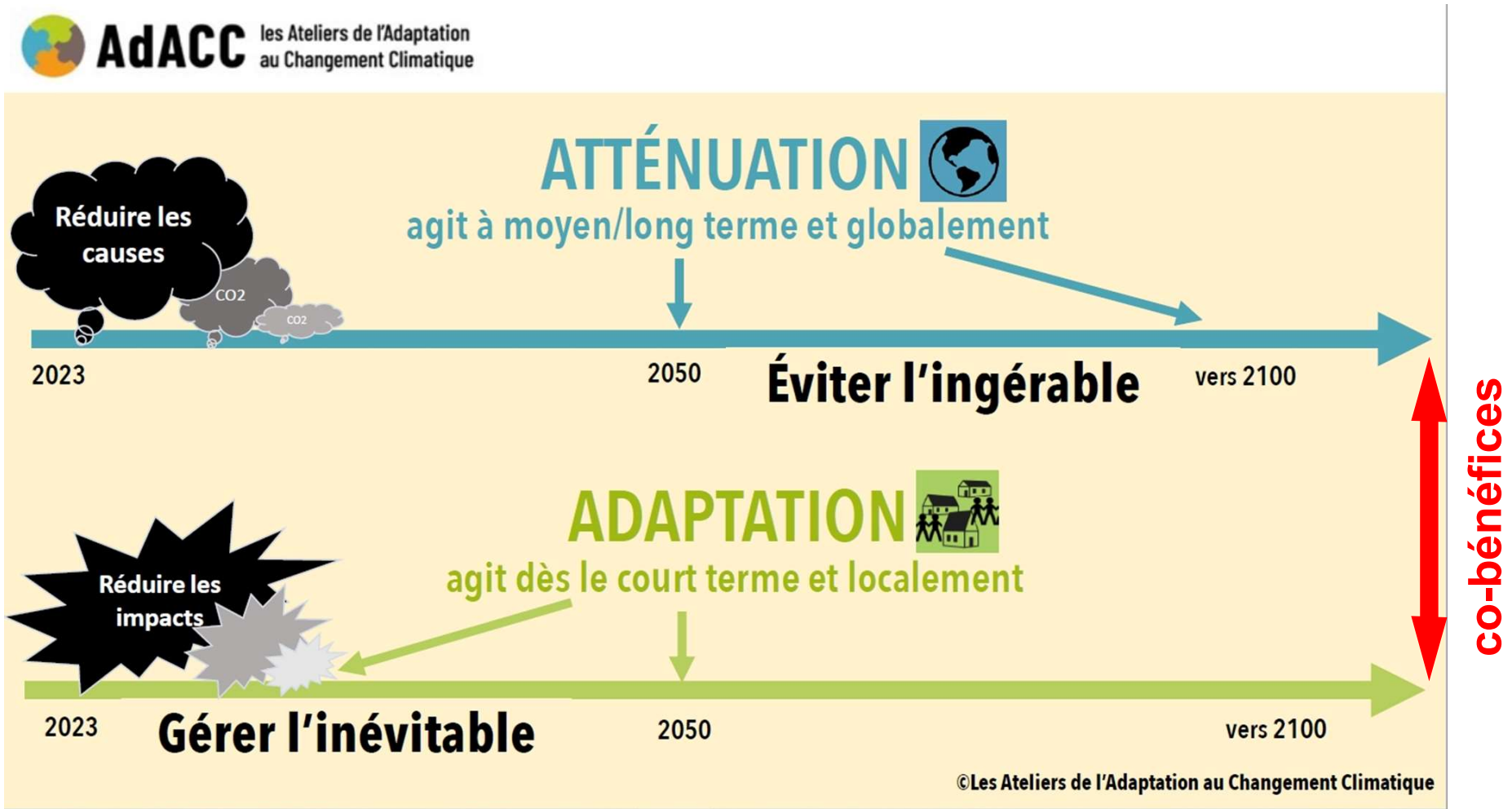
Démarche nationale initiée en 2022 avec une déclinaison par région

Trois objectifs :

- Définir une trajectoire qui respecte les **limites planétaires**
- Accélérer le découplage entre la croissance économique et l'empreinte carbone (**croissance verte**)
- **Respecter nos engagements internationaux** dans le domaine du climat

Accélérer / faciliter la mise en action des projets en s'appuyant sur les gouvernances déjà existantes

Distinguer atténuation et adaptation



Une planification structurée autour de 3 piliers

Atténuation du changement climatique



Neutralité Carbone en 2050
(Émissions de GES – Stockage Carbone = 0)



SNBC3 / PPE 3

Préservation et restauration de la biodiversité et des ressources

ZAN en 2050

Classer 30 % des terres et des mers en aires protégées

Protection de la ressource en eau (qualité et quantité)

Adapter et restaurer les forêts

...



SN Biodiversité

Adaptation au changement climatique



+ 2 °C
en
2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100



PNACC 3

Une planification au service de la souveraineté



Réduire notre dépendance aux énergies fossiles

60 % de l'énergie consommée d'origine fossile
99 % de l'énergie fossile importée



Mix énergétique
(nucléaire, hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse)



Développer des filières industrielles fortes

1 véhicule élec. / 3 vendu en France est fabriqué en France contre 2 % pour les véhicules essence



Politique de réindustrialisation
(France 2030, territoires d'industrie)



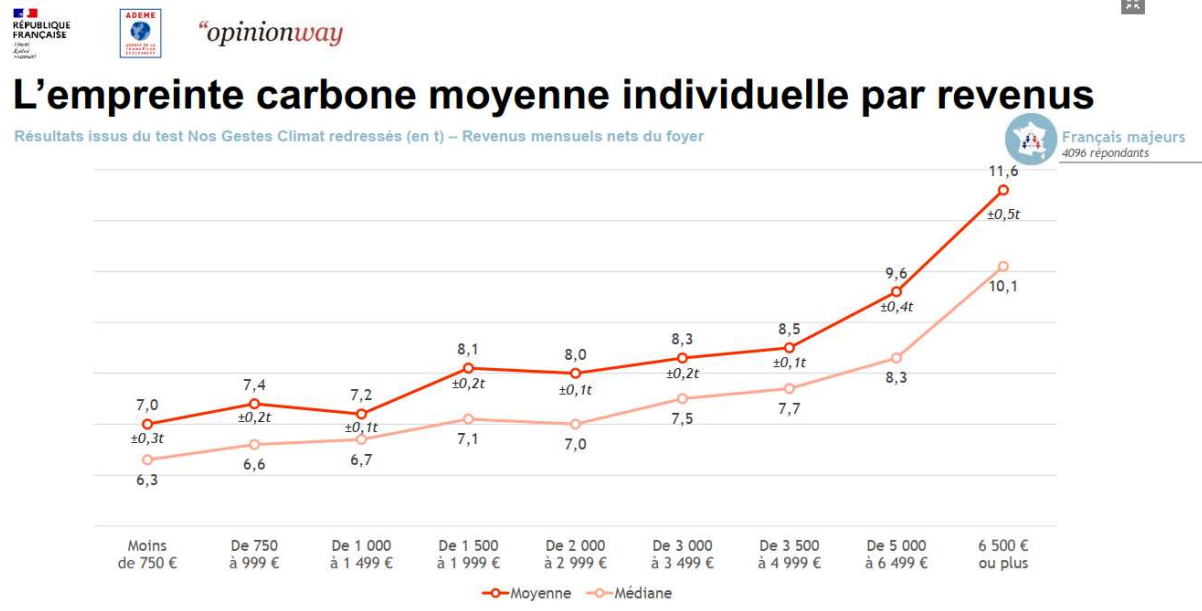
Améliorer la résilience du système agro-alimentaire

600 M€ d'indemnisation en 2022 (hausse coût énergie fossile, alimentation animale)



Décarbonation des bâtiments et machines
Développement des légumineuses

Garantir une transition juste



- Empreinte carbone des ménages croissante avec le revenu ;
- La taxe carbone : un coût direct plus important pour les ménages modestes (part plus importante des revenus consacrée au chauffage et au transport) ;
- Le lieu d'habitation affecte également l'exposition des ménages (accès aux services publics, mobilités en milieu rural) ;
- Nécessite des mesures d'accompagnement ciblées directes (subventions à la rénovation) ou indirectes (baisse de la fiscalité, augmentation des prestations sociales)

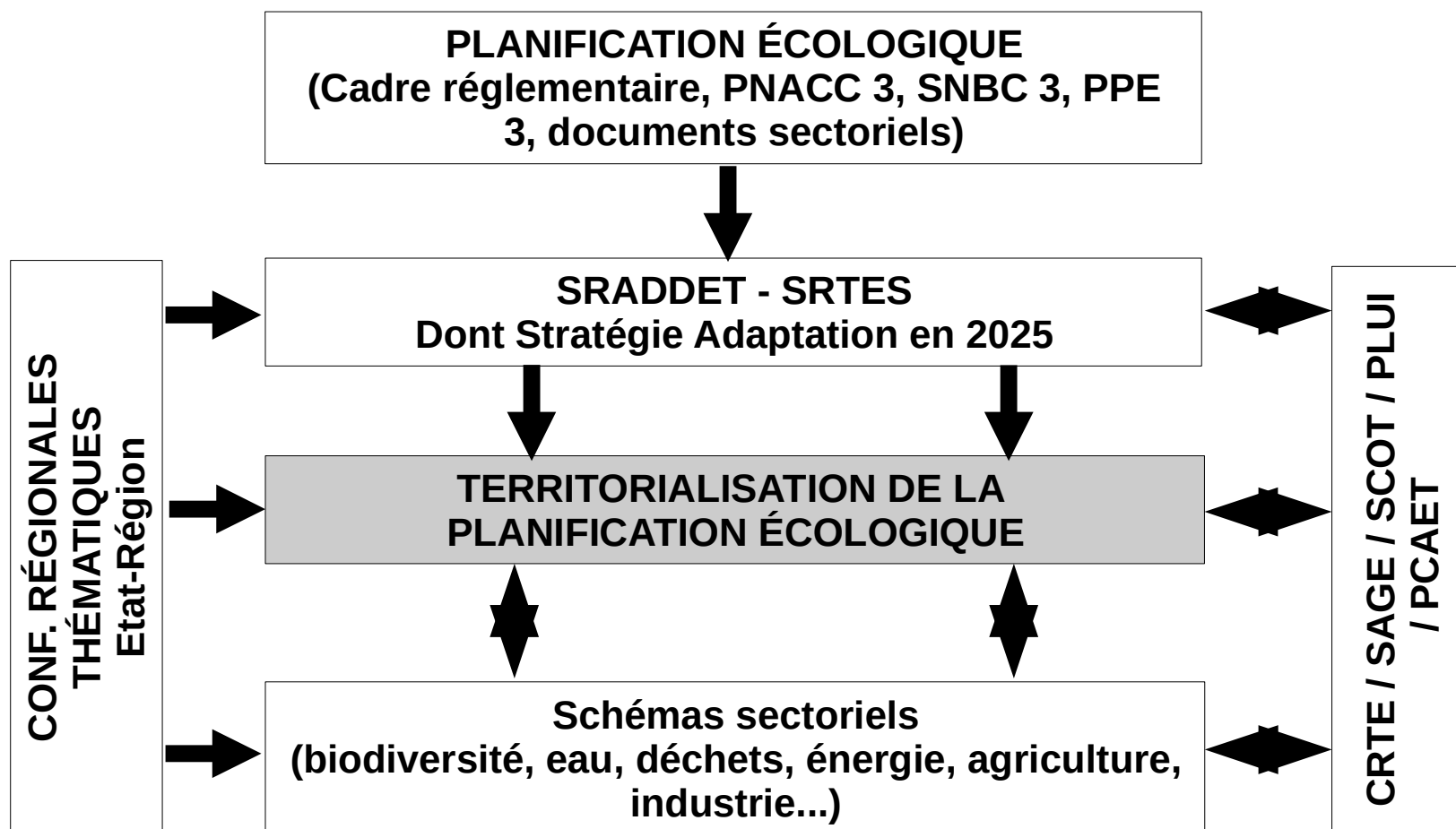


9 % du budget des ménages pauvres est consacré aux dépenses d'énergie à domicile (eau, électricité et combustibles) contre **5 %** du budget des ménages aisés.

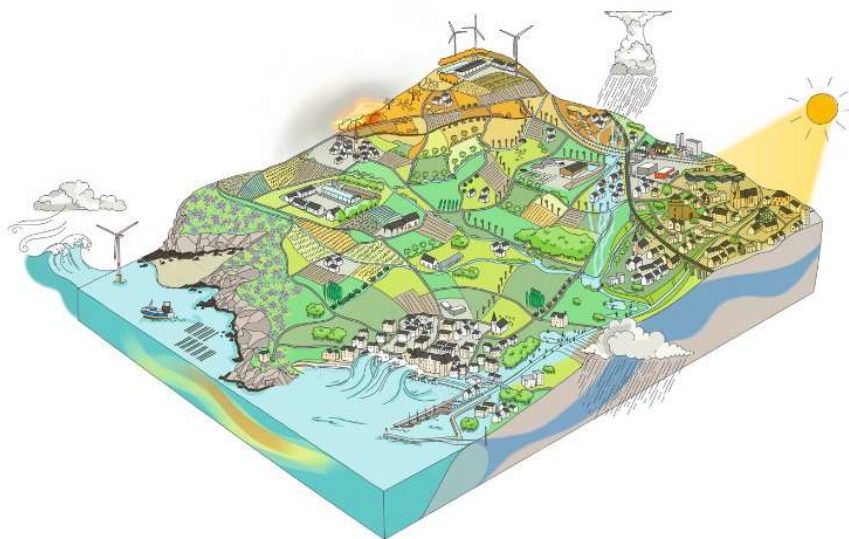
CNLE 2024

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale*, juin 2024

La planification écologique en Bretagne, un relai opérationnel qui s'appuie sur les instances existantes



La Bretagne dans une France à + 4°



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉVOLUTION DU CLIMAT EN BRETAGNE

Dans une France à +4°C

Mai 2025

Données & Analyses

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉVOLUTION DU CLIMAT EN BRETAGNE

ÉDITION 2025



OBJET DE L'OEB

.....

Convention constitutive

... réaliser des démarches d'observation régionales et locales, visant à développer et diffuser les connaissances sur l'état de l'environnement en Bretagne et suivre son évolution - au profit de tous les territoires et de leurs citoyens.

Les thématiques suivies

Eau / Biodiversité / Paysages / Energie / Déchets
Biomasse / Climat

<https://www.bretagne-environnement.fr>



OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN
BRETAGNE

Gouvernance et ressources

.....

Un groupement d'intérêt public

Nature juridique

2 Membres fondateurs

Etat / Région

25 Membres adhérents

22 EPCI, 2 départements, 1 EPTB

3 Collèges

Etat / Région / Collectivités

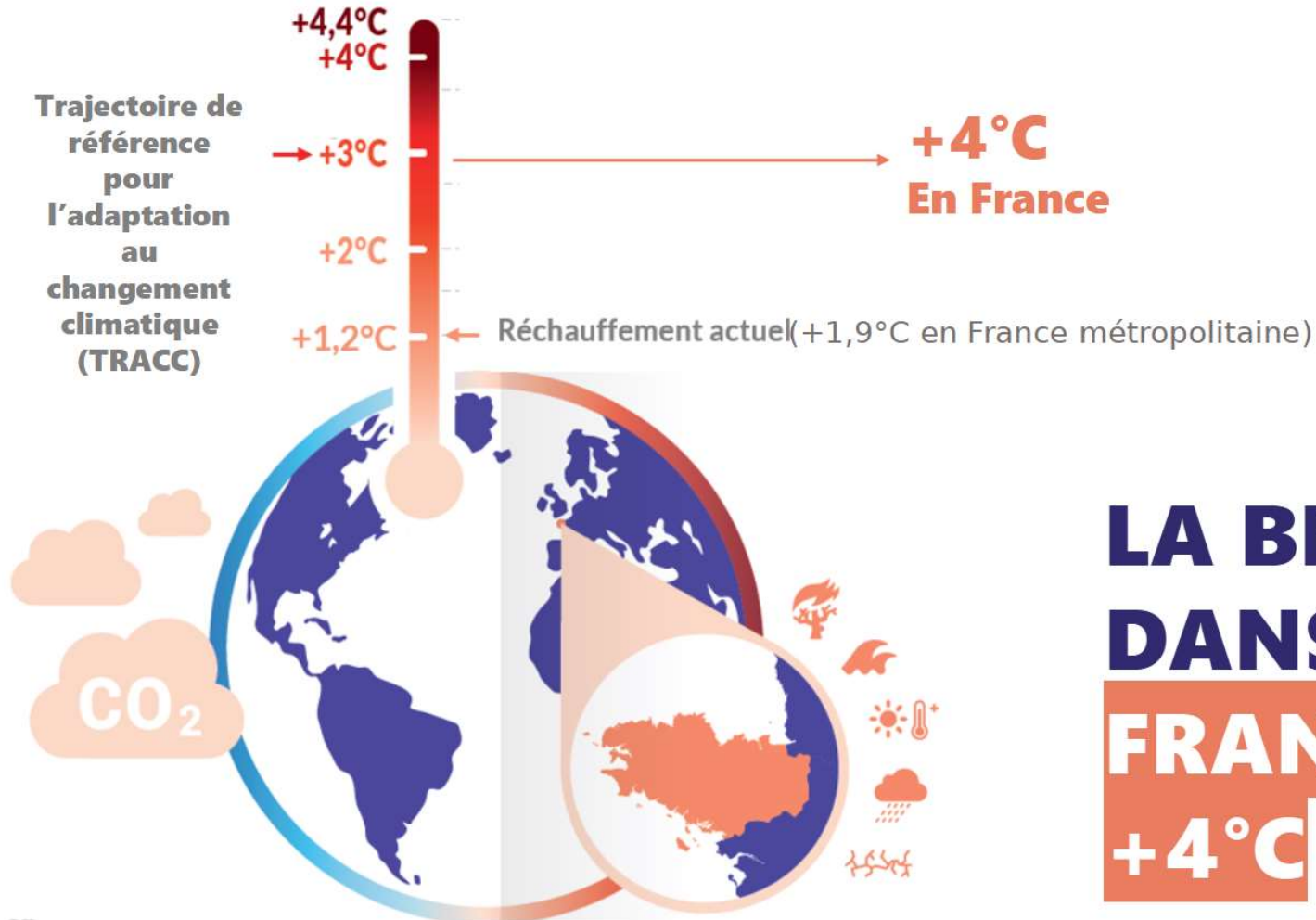
4 Partenaires associés

Ademe, AELB, OFB, ARS

22 / 1,7 m€

Effectif / budget 2025

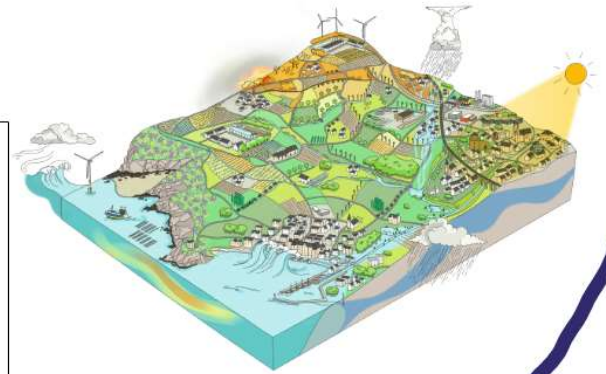
Réchauffement sur terre en 2100



La Bretagne dans le changement climatique global

Les extrêmes & évènements climatiques futurs

Le climat Breton « historique »



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ATTÉNUER ET S'ADAPTER

LES DÉFINITIONS DE L'ADAPTATION

atténuer

s'adapter

Explications méthodologiques

PROJETER LES CLIMATS FUTURS

Modèles climatiques globaux (CMIP5) et modèles régionaux (Météo-France).

Scénarios de précipitations à l'horizon 2050.

POINT DE DÉPART : LE CLIMAT BRETON DE LA PÉRIODE 1976 - 2005

Le climat breton de la période de référence 1976-2005 est doux océanique, relativement plus pluvieux à l'ouest, et plus chaud et sec dans l'est et le sud-est. Le littoral est plus ensoleillé, les étés sont plus frais dans le Finistère et le nord, tandis que l'hiver des terres vit des hivers plus froids.

Les zones climatiques bretonnes

- Zone littorale
- Zone côtière
- Zone de montagne
- Zone de plaine
- Zone de montagne
- Zone de plaine

Un littoral plus doux en hiver, et plus frais en été

Des températures extrêmes plus fortes dans le sud-est

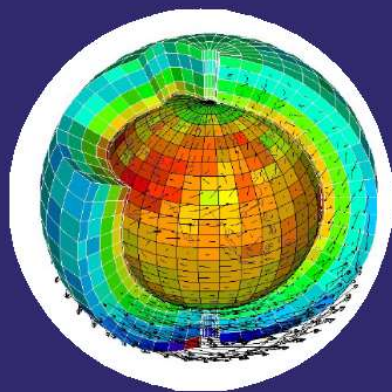
Des perturbations océaniques qui concentrent les pluies dans l'ouest en automne-hiver

Une évaporation de l'eau par les plantes et le sol plus intense dans le sud-est

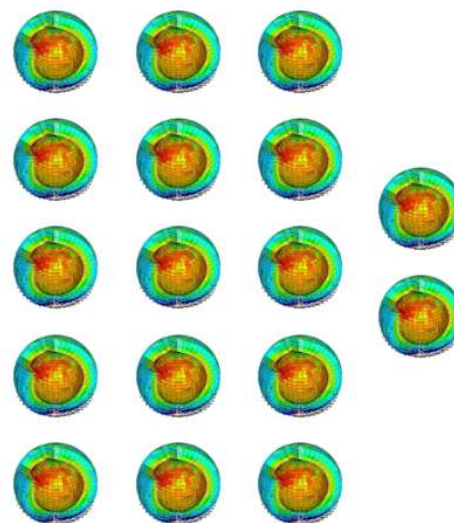
Le sud-est jusqu'à 3 fois plus touché par la sécheresse des sols que le Finistère nord

UN PLAN POUR LES TERRITOIRES BRETONS

- **Températures**
- **Fortes chaleurs**
- **Sécheresses**
- **Feux**
- **Pluies extrêmes**
- **Inondations**
- **RGa**
- **Niveau de la mer**
- **Tempêtes**
- **Erosion**
- **Submersions**
- **Acidité & température de l'eau de mer**

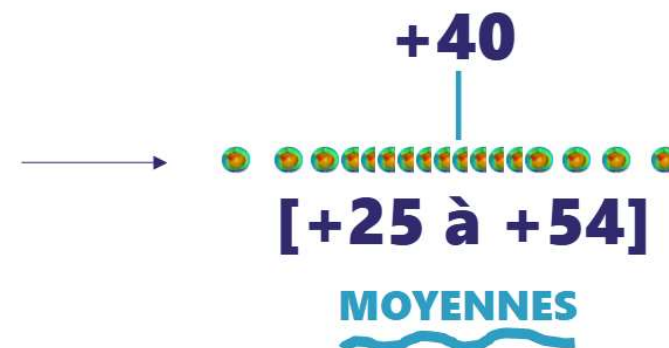


PROJETER LES FUTURS POSSIBLES



Ensemble de projections climatiques

Entre 17 et 119 projections
selon les indicateurs (Météo-
France, Explore2, GIEC)



**Intervalle de
confiance**
Exemple : évolution du
nombre de journées
chaudes ($T_{\max} > 25^{\circ}\text{C}$)

+4°C en France ?

MOYENNES

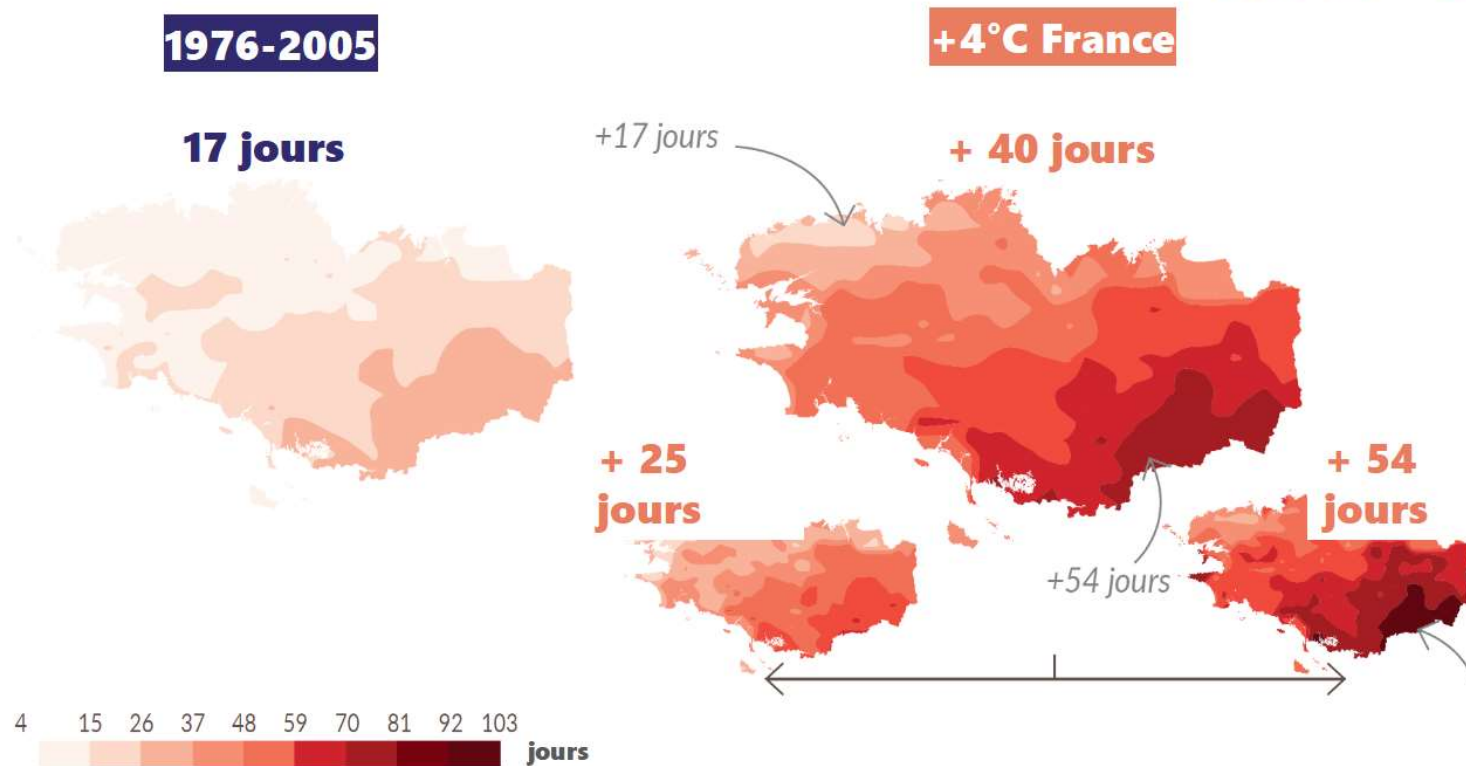
4,5 fois plus
de besoins en confort
d'été dans les
bâtiments

2022
une année
anormalement
fraîche

**+ 25 jours par
an** avec des conditions
météo favorables aux
feux de forêts et de
landes (12 jours sur la
période 1976-2005)

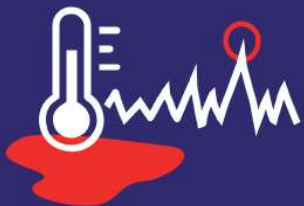
LES ÉTÉS BRETONS TYPIQUES SERONT BIEN PLUS CHAUDS !

Nombre de journées chaudes (Tmax > 25°C) **MOYENNES**



+4°C en France ?

EXTRÊMES



Les records de température dépasseront probablement

46°C
(médiane)

voire 51°C
(modèles pessimistes)

DES TEMPÉRATURES TOUJOURS PLUS EXTRÊMES

2003-2022

+4°C France
(sur 20 ans)

16 jours

2 mois

Durée de la pire vague de chaleur simulée sur 20 ans



Nombre de vagues de chaleur sur 20 ans

21

57 voire 83 (projection pessimiste)



Nombre maximum de vague de chaleur par an

3

6 voire 8 (projections pessimistes)



+4°C en France ?

-26%

de précipitations
en été

+ 1 semaine
pour les périodes
consécutives sans
aucune précipitation

+ 18%
d'évaporation en
moyenne sur l'année

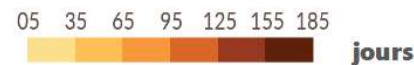
+ 47%
d'intensité des
sécheresses des
sols

DAVANTAGE DE SÉCHERESSES MÉTÉOROLOGIQUES ET DES SOLS

Nombre de jours avec sol sec **MOYENNES**

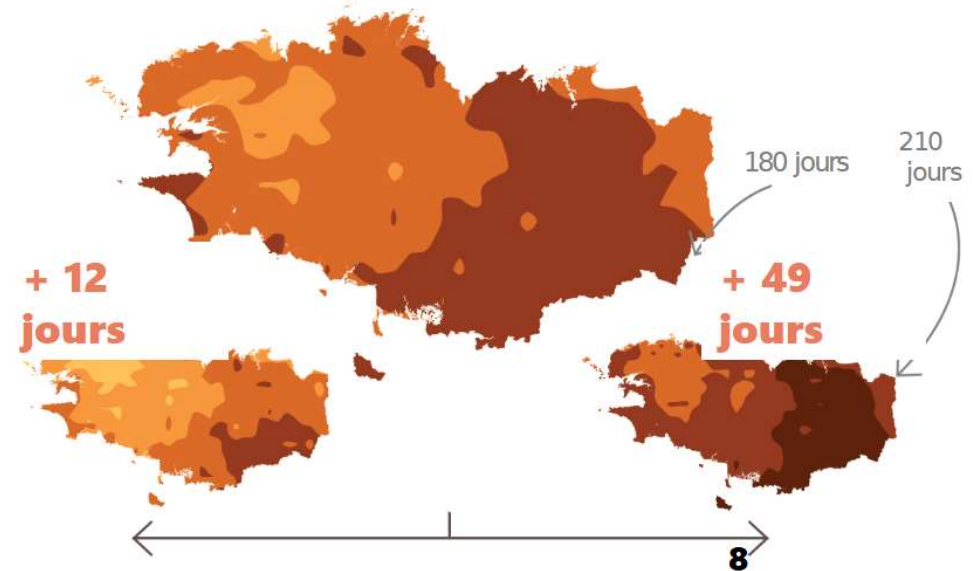
1976-2005

125 jours



+4°C France

+ 29 jours



+4°C en France ?

MOYENNES

-37%
de débit des cours
d'eau en fin d'été

+ 1 mois
D'étiage des cours
d'eau

+ 43%
d'événements secs
de nappes

DAVANTAGE DE SÉCHERESSES HYDROLOGIQUES

EXTRÊMES



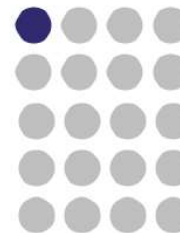
1976-2005

+4°C France

Projection parmi
les plus optimistes

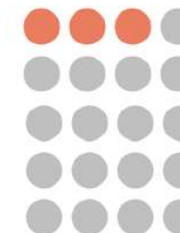
Projection parmi
les plus
pessimistes

1 fois

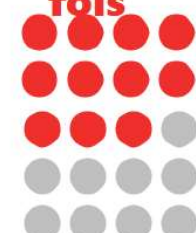


**Sécheresses
hydrologiques
similaires à 1989 sur la
Vilaine
(tous les 20 ans)**

3 fois



**11
fois**



+4°C en France ?

EXTRÊMES



**+ 9 à
+ 44%**

**d'augmentation de
l'intensité des
épisodes de pluies
extrêmes**

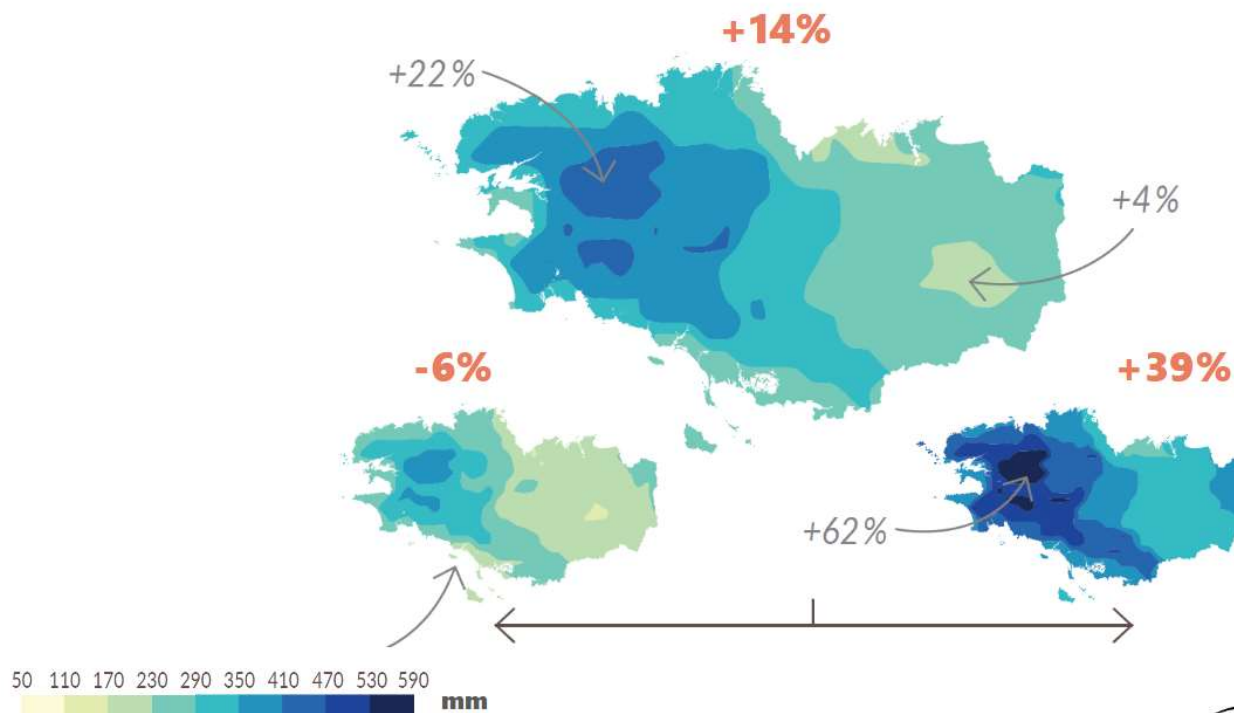
DAVANTAGE DE PLUIES EN HIVER, DES PRÉCIPITATIONS EXTRÊMES PLUS INTENSES

MOYENNES

**% d'évolution des précipitations en hiver
par rapport à 1976-2005**

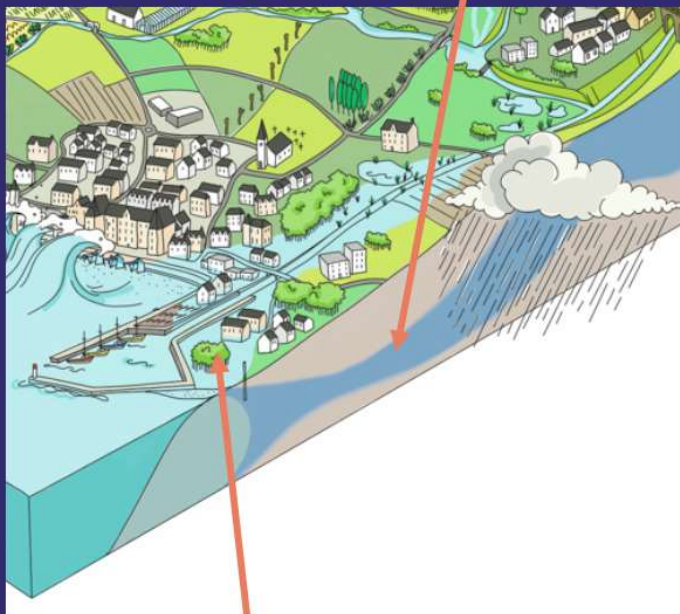


+4°C France



+4°C en France ?

**Incertitude sur les événements
humides de nappes**



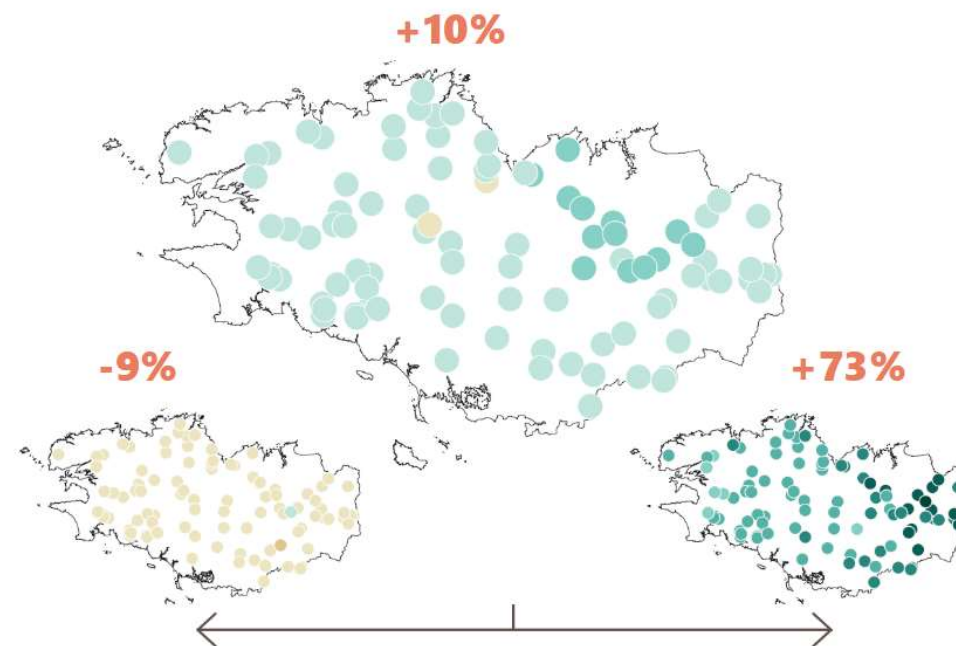
**Plus d'inondations
fluviomaritimes en cas de crues
avec la hausse du niveau de la
mer**

DAVANTAGE DE CONDITIONS FAVORABLES AUX INONDATIONS

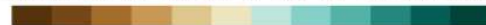
**% d'évolution des débits de crues
annuels**

MOYENNES

+4°C France



-150 -125 -100 -75 -50 -25 0 +25 +50 +75 +100 +125 +150



**% par rapport à 1976-
2005**

+4°C en France ?

MOYENNES

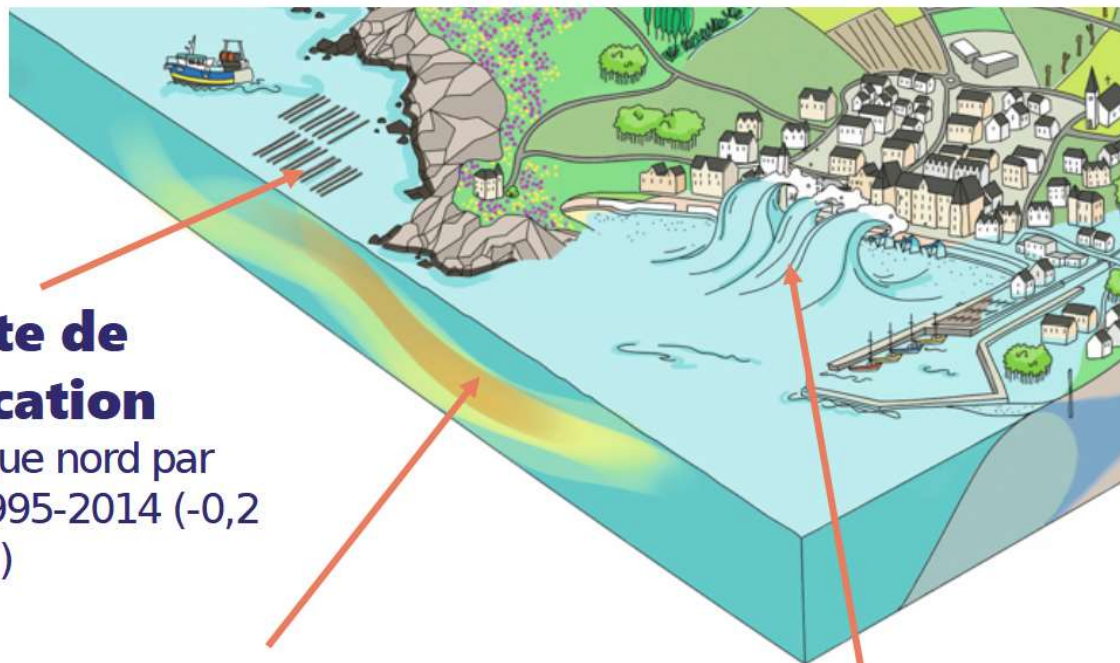
+36 à +69 cm

de niveau de la mer en 2100 par rapport à aujourd'hui (2020), selon les modèles.

Pas de tendance

d'évolution des tempêtes mais plus d'impacts avec la montée du niveau de la mer

AUGMENTATION DE L'IMPACT DES TEMPÊTES



Poursuite de l'acidification

de l'Atlantique nord par rapport à 1995-2014 (-0,2 unité de PH)

+1,5°C

de température de surface de l'Atlantique nord par rapport à 1995-2014

10 à 100 fois

plus de fréquences de submersions pour une élévation supplémentaire de 60 cm

« Mon territoire sous +4°C »

Communes EPCI Département Région SAGE **Réserve naturelle**

Sélectionner le territoire:
Dunes et paluds Bigoudènes

A quoi s'adapter?

+2°C en 2030 en France

+2,7°C en 2050 en France

+4°C en 2100 en France

LA RESERVE NATURELLE DUNES ET PALUDS BIGOUDENES
DANS UNE FRANCE A +4°C EN 2100

**ET VOS
TERRITOIRES
SOUS +4°C ?**

tinyurl.com/tdb-4-degres

Comment agir dans les territoires ?

En s'appuyant sur des leviers d'actions

**Atténuation
du changement
climatique**



43 leviers

**Préservation et
restauration de la
biodiversité et des
ressources**



12 leviers

**Adaptation au
changement
climatique**



28 leviers

2024



Les projets retenus au titre des CRTE doivent être associés à un levier de la planification écologique

Adaptation

Anticiper la gestion des crises

- Disposer d'un **plan communal de sauvegarde** (ou a minima d'un protocole de gestion de crise lorsque le PCS n'est pas obligatoire) ;
- À l'échelle intercommunale, mettre en place un **plan intercommunal de sauvegarde** ;
- Mettre à jour la liste des personnes vulnérables



Etat des PCS en Côtes d'Armor

État des PCS en Côtes-d'Armor (MAJ Avril 2025)			
	PCS obligatoires	PCS non-obligatoires	TOTAL
Réalisés	30	94	124
Non réalisés	17	207	224
TOTAL	47	301	348

Deux types de PCS :

- **Obligatoire** si le territoire communal est soumis à :

- Un **PPRN** (Plan de Prévention des Risques Naturels) : exposition à un risque naturel spécifique (inondation, vague submersion, mouvement de terrain, risque minier, feu de landes...).
- Un **PPRT** (Plan de Prévention des Risques Technologiques) : exposition à un risque industriel spécifique (site Seveso seuil haut...).

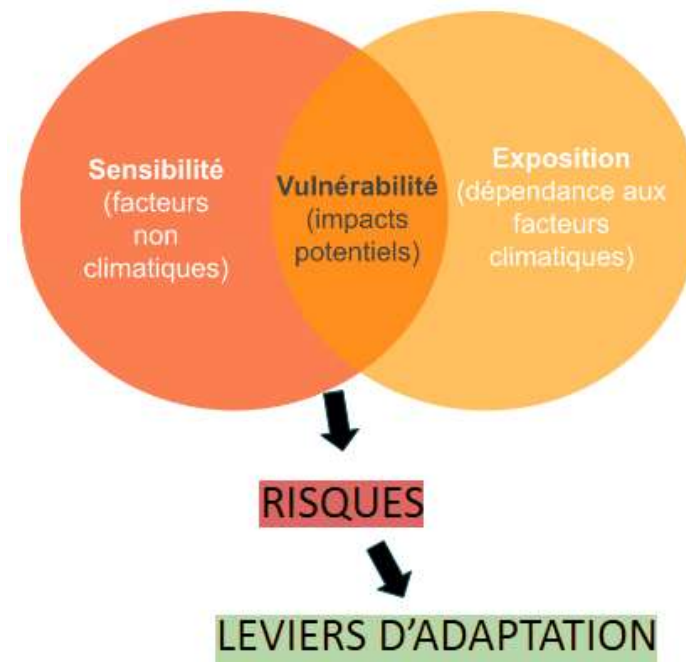
- **Non-obligatoire**

Les maires sont néanmoins fortement encouragés à réaliser un PCS même en l'absence de PPRN ou de PPRT, le PCS étant un outil central d'acculturation, d'anticipation, et de gestion de crise.

Intégrer la TRACC dans les documents de planification

- **Intégrer les conséquences du climat local dans les documents de planification** (SCoT, PLU(i), schémas directeurs sectoriels, etc.) ;
- Pour les PCAET, lors de leur révision, réaliser **l'étude de la vulnérabilité du territoire** au changement climatique en prenant la **TRACC comme scénario de réchauffement** et d'élaborer un plan d'actions pour réduire les effets identifiés ;
- **Modification du contenu réglementaire des PCAET attendue pour l'automne 2025** (intégration obligatoire de la TRACC dans le diagnostic, définition d'indicateurs communs à l'ensemble des PCAET, etc.)

TACCT, un outil pour étudier la vulnérabilité de votre territoire



Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires

Définir les priorités en matière d'adaptation

Cartographie indicative des effets du changement climatique

Effets du changement climatique

- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoisement permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Erosion du trait de côte
- Elévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau



Cartographie des facteurs de sensibilité du territoire

Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau

Sélection des priorités d'adaptation

**Priorités
d'adaptation
territorialisées**

Exemples de croisements

- Débits d'étiage des cours d'eau : études HMUC en cours (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) en cours et qui permettront de mieux adapter les prélèvements aux évolutions climatiques, mais également d'adapter la gestion de l'eau pour la consommation humaine
- Élévation du niveau des mers : étude sommaire BRGM sur Binic qui a conclu qu'avec la prise en compte de la hausse du niveau des mers un plan de prévention des risques (PPR) était indispensable

Massifier le recours aux « Solutions fondées sur la nature » dans nos aménagements

« Solutions fondées sur la nature » visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés

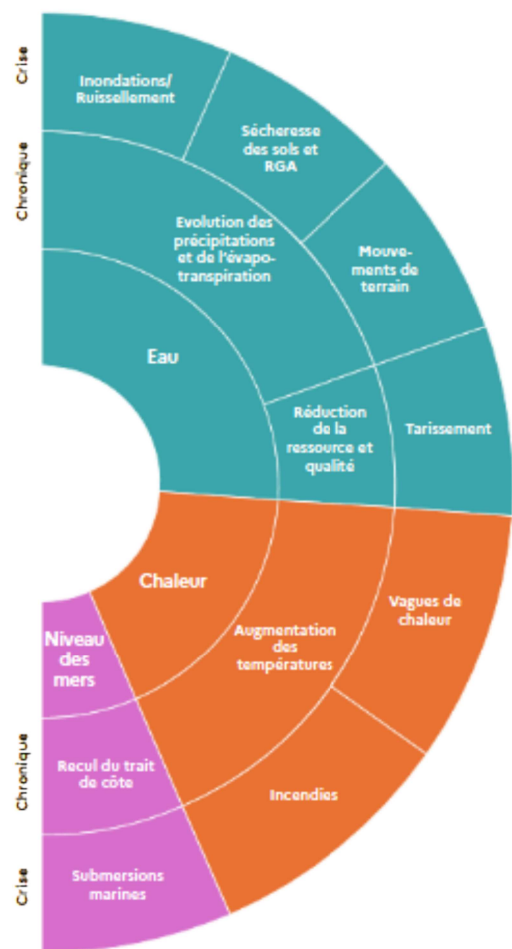
Exemples d'actions :

- Prévention des inondations via la restauration des milieux aquatiques (ex *séminaire la ville perméable à Saint Briec*) ;
- Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain (*désimperméabilisation des villes et des bourgs - fonds vert*) ;
- Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement (ex *Binic*).



Source : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Panorama des leviers « adaptation » associés au changement climatique...

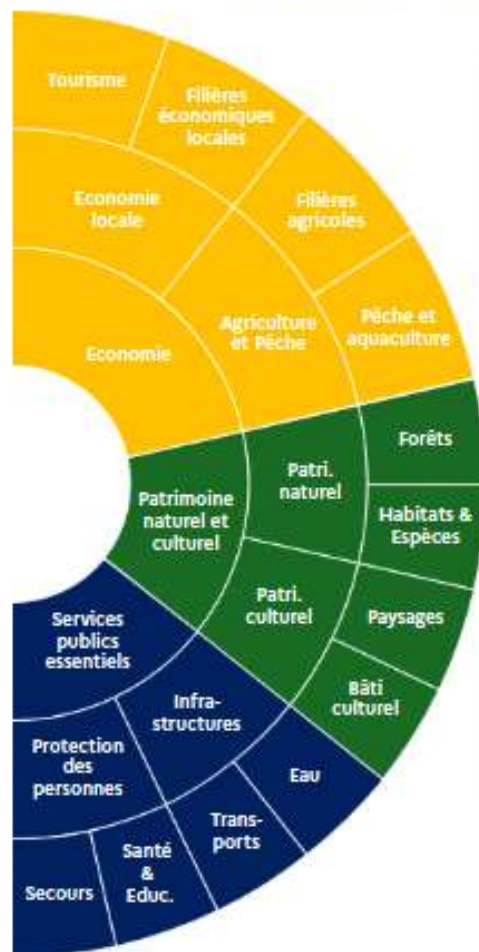


Leviers	Exemples d'actions sans regret
Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés	Planter et entretenir des haies et des bandes enherbées
	Réduire le rythme d'artificialisation des sols, désimperméabiliser et renaturer les sols (mise en œuvre de l'objectif ZAN)
	Utiliser toutes les surfaces urbaines disponibles pour abattre (infiltrer/évapotranspirer) les eaux pluviales au plus proche de là où elles tombent, de la toiture au sol
Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques	Renaturer les cours d'eau et restauration de leur hydromorphologie
	Protéger et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue
	Protéger et renaturer les zones humides
Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles	Encourager les propriétaires de maisons à mettre en place des mesures de prévention et remédiation contre le RGA
Prévention des éboulements et glissements de terrain	Entretien et restauration des écosystèmes forestiers avec un rôle de protection contre les risques gravitaires
Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau	Conditionner des nouvelles constructions et installations à la bonne disponibilité de la ressource en eau (art. R.151-34 code de l'urbanisme), et à la mise en adéquation avec les réseaux
	Réduire les fuites dans les réseaux (eaux potables, usées, pluviales)
Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *	Mobiliser des ressources en eau "non conventionnelles" : réutilisation des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées
	Réduire les prélèvements d'eau actuels dans les milieux en déséquilibre quantitatif
Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	Végétaliser les espaces publics et les cours d'école
	Réintroduire l'eau en ville (fontaines, bassins, cours d'eau...)
	Privilégier les revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant
Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	Rénover les logements ainsi que le parc tertiaire public et privé en prenant en compte le confort d'été (isolation, ombrage)
Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables	Identifier les personnes vulnérables (personnes modestes, malades, enfants...) et les zones de confort thermique (notamment capacité d'accueil des ERP publics rafraichis)
Satisfaction durable du besoin de rafraîchissement	Développer les réseaux de froid, en priorité dans les zones à potentiel fort d'îlot de chaleur urbain
Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral	Elaborer des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte, dont stratégies foncières
	Développer les dispositifs de lutte active souple, restaurer les cordons dunaires, mangroves, herbiers...

N.B. : les études actuelles ne permettent pas de mettre en évidence une tendance future significative sur l'évolution des tempêtes en France métropolitaine, ainsi il n'y a pas de levier spécifique lié à cet aléa.

Lien de téléchargement : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>

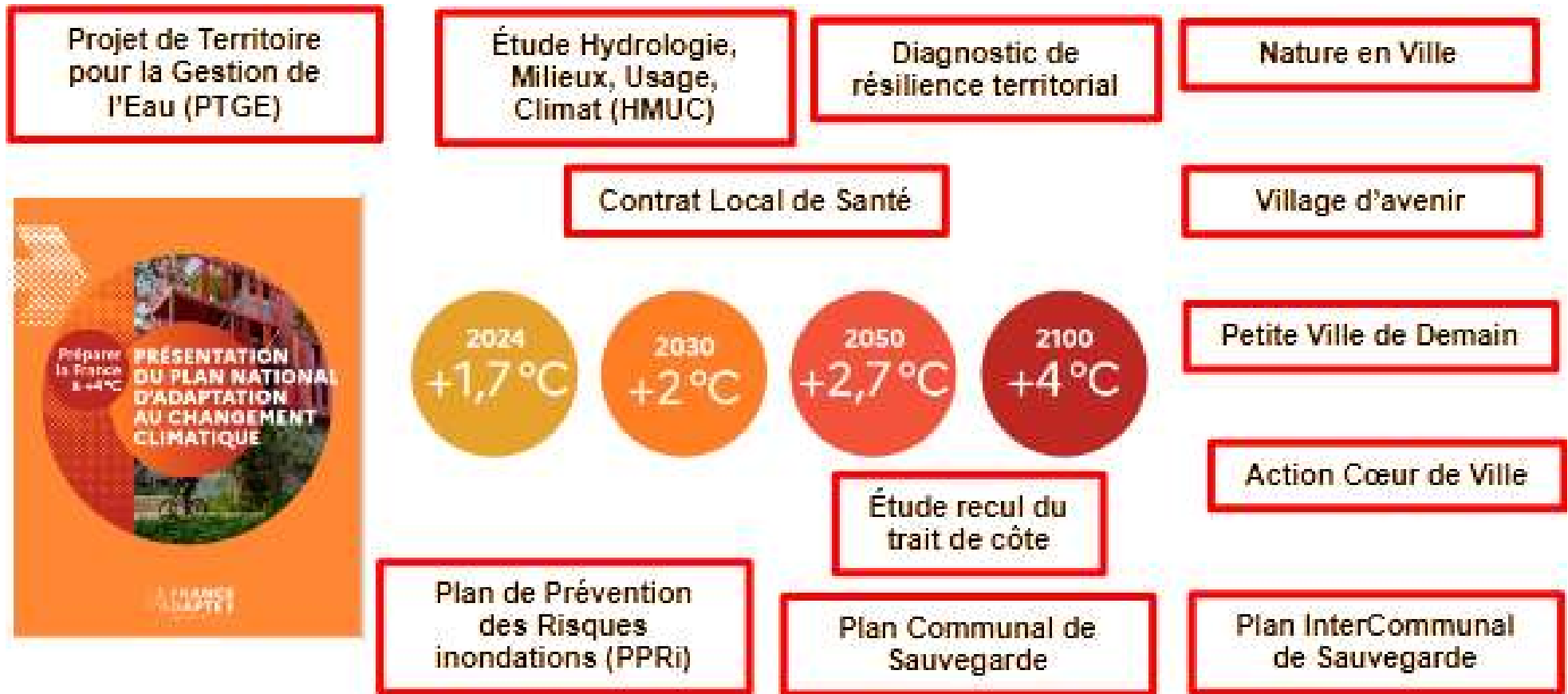
... et des leviers par grands enjeux systémiques



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Evolution de l'offre touristique de montagne	Diversifier l'offre touristique Faire évoluer l'offre d'hébergement et rénovation du patrimoine immobilier
Evolution de l'offre touristique littorale	Préparer à des modifications de périodes touristiques liées aux évolutions de température Faire évoluer des équipements touristiques face au recul du trait de côte
Continuité des activités économiques locales	Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité au changement climatique Identifier et accompagner les infrastructures et chaînes logistiques stratégiques pour le territoire
Adaptation des filières et des exploitations agricoles	Encourager les pratiques agro-écologiques (agro-foresterie, pratiques de conservation des sols, couverts intermédiaires...) Diversifier les cultures, espèces et variétés, allonger les rotations Adapter les itinéraires techniques, la conduite du cheptel et les cultures pérennes Piloter de manière sobre et efficace la ressource en eau
Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture	Prendre en compte de l'incidence de la migration des populations dans la répartition des possibilités de pêche, dans le respect des équilibres écologiques
Gestion durable des forêts et produit bois *	Maintenir et diversifier les milieux ouverts en mosaïque Engager le renouvellement forestier privilégiant des espèces variées et adaptées au climat futur Diversifier la valorisation des produits forestiers (nouvelles essences, bois de crise...) Mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillage
Restauration des habitats naturels *	Protéger et renaturer les zones humides
Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *	Effacer les obstacles majeurs de continuité écologique
Augmentation de la surface en aires protégées *	Créer ou étendre d'aires protégées
Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements	Elaborer une démarche paysagère concertée à l'échelle du territoire
Régulation des espèces exotiques envahissantes	Limiter l'introduction et surveiller l'évolution des EEE
Préservation des sites culturels et patrimoniaux	Rénover les bâtiments en prenant en compte les évolutions climatiques
Renforcement des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Maintenir les réseaux et réduire des fuites Ré-évaluer les capacités et les techniques de traitement
Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport	Identifier et accompagner les infrastructures stratégiques et de leurs principales vulnérabilités
Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives	Végétaliser les abords de linéaires cyclables
Renforcement de la résilience des services de santé	Former les personnels aux impacts du changement climatique
Préparation des services de secours	Ré-évaluer les capacités et l'organisation des secours face à l'augmentation des risques

* Levier inclus dans les leviers Décarbonation ou Préservation des Ressources et de la Biodiversité, repris dans le guide des leviers Adaptation

Illustration des leviers des CRTE pour l'adaptation au changement climatique



Articulation avec les Contrats pour la réussite de la transition écologique

Enjeux de la démarche CRTE

- **Le CRTE, cadre de travail de droit commun entre l'État et les collectivités territoriales à l'échelle des bassins de vie**
Pour l'accompagnement de la mise en œuvre de projets de territoire partagés
- **Accélérer la transition écologique**
En cohérence avec les ambitions fixées par la planification écologique
- **Accompagner les projets locaux**
Organiser et cibler les moyens financiers et en ingénierie

Les textes de référence

- **29 septembre 2023 : circulaire de la Première ministre relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique**
=> changement de dénomination « contrats pour la réussite de la transition écologique »
- **30 avril 2024 : instruction relative à la relance des Contrats pour la réussite de la transition écologique**
=> articuler CRTE et leviers de la planification écologique (volet « atténuation »)
- **31 mars 2025 : instruction relative à la territorialisation de la planification écologique pour 2025**
=> déploiement du volet « adaptation »

Les attendus pour 2025

- **Mettre à jour** la liste des projets ;
- **Associer à chaque projet un levier** de la planification écologique ;
- **Intégrer des projets relevant du volet « adaptation »** de la planification écologique, et selon les cas également du volet « atténuation » ;
- **Formaliser la mise à jour par la signature d'un avenant**

La mobilisation des dotations de l'État

- **Le Fonds Vert** (notamment la nouvelle mesure PCAET, prévention des inondations, des incendies, traît de côte et renaturation des villes)
- **La DETR**
- **La DSIL** objectif de 35 % d'affectation aux projets concourant à la transition écologique
- **Fonds Barnier** (dédié au financement des mesures de prévention et de protection contre les risques naturels majeurs)

FRANCE NATION VERTE
Agrir • Mobiliser • Accélérer

3 PRIORITÉS

- ADAPTER** les territoires au changement climatique
- RECYCLER** les friches pour une ville plus durable
- RÉNOVER** les bâtiments pour des économies d'énergie

Avec le **FONDS VERT** ON ACCÉLÈRE

La mobilisation des dotations de l'État dans les Côtes d'Armor

- **Pour 2025, programmation en cours**
- **Le Fonds Vert**
 - Créé en 2023 / Fonds d'accélération de la transition écologique
 - Entre 2023 et 2024, 225 projets financés sur 13 thématiques pour un montant de 33,5 M€ (110 projets en 2023 et 115 en 2024)
- **La DETR**
 - En 2024, 273 projets accompagnés pour une enveloppe de 10,8 M€
- **La DSIL**
 - En 2024, 59 projets financés pour un montant de 6,1 M€

La mission adaptation

- Une **coopération des opérateurs** pour l'adaptation au changement climatique des territoires ;
- Simplifier les démarches des collectivités par un **guichet unique** qui oriente les collectivités vers l'offre adaptée ;
- **Trois EPCI « démonstrateurs » en Bretagne** : Conseil départemental des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Morlaix Communauté.
- <https://mission-adaptation.fr/>

<ingenierie@cotes-darmor.gouv.fr>

La Mission Adaptation vous guide dans votre démarche d'adaptation au changement climatique

Collectivités, nous vous accompagnons dans vos démarches d'adaptation.

Solliciter la Mission Adaptation



agence nationale
de la cohésion
des territoires

anap
l'expertise en territoire

BANQUE des TERRITOIRES

En synthèse

En synthèse

1/ Sensibiliser les élus à l'évolution rapide du climat (hausse des températures de + 4° en 2100, inondations plus fréquentes, accélération submersion et recul du trait de côte, adaptation des productions agricoles)

2/ Intégrer cette évolution du climat (via la TRACC) dans les documents de planification par une étude des vulnérabilités du territoire

3/ Massifier les projets d'aménagement intégrant les effets du changement climatique (renaturation des cours d'écoles, désimperméabilisation / végétalisation / îlots de fraîcheur, relocalisation d'activité ou d'habitation en zone littorale...)

4/ Formaliser les engagements dans les CRTE par un avenant

Les prochaines échéances

Organisation de COPIL CRTE dans chaque EPCI :

- 1^{er} COPIL juillet / septembre pour préparer les échéances
- 2^{ème} COPIL en octobre pour la formalisation de l'avenant au CRTE

Échanges

Annexe :

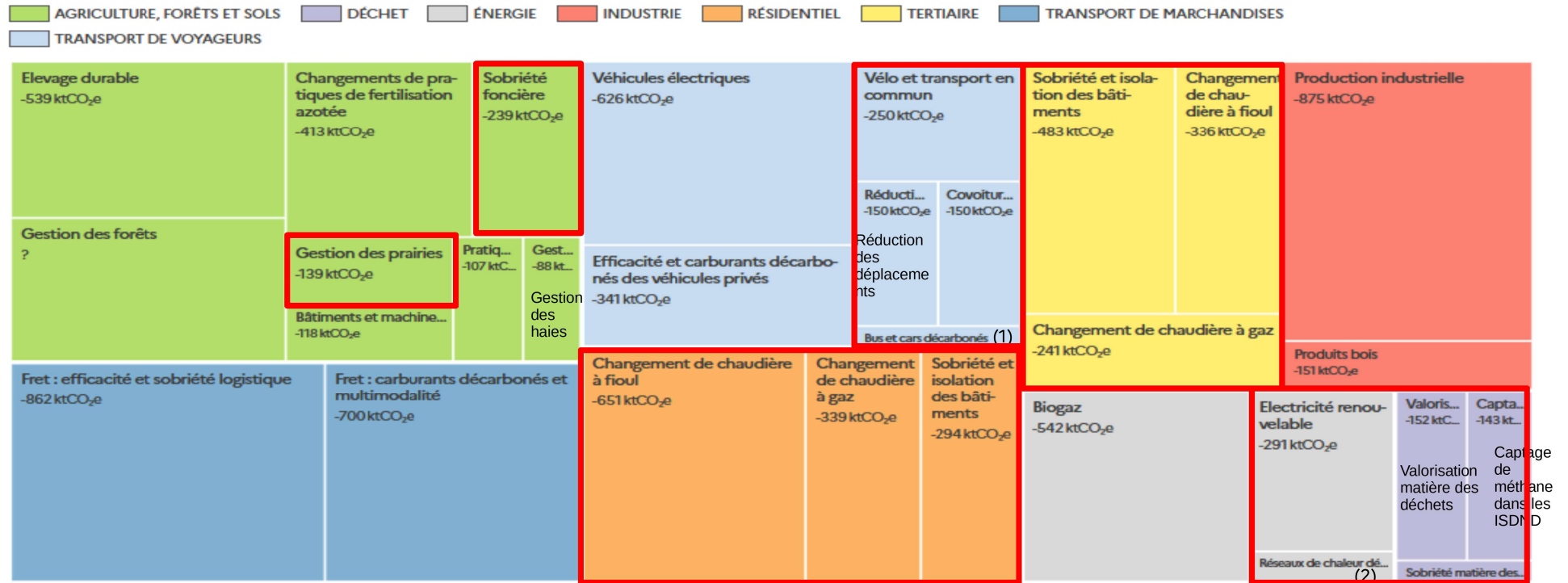
Les leviers « atténuation » et « biodiversité-ressources »

Atténuation

Des leviers d'action pour décarboner

L'objectif à l'échelle régionale est une diminution de 40 % de nos émissions entre 2019 et 2030 (- 9843 kt de CO2 soit 5 % de l'effort national)

 Levier CRTE



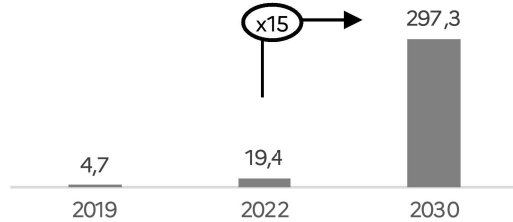
(1) Bus et cars décarbonés : 41 ktCO e. (2) Réseaux de chaleur : 55 ktCO e. (3) Prévention des déchets: 36 ktCO e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Bretagne

Voitures électriques

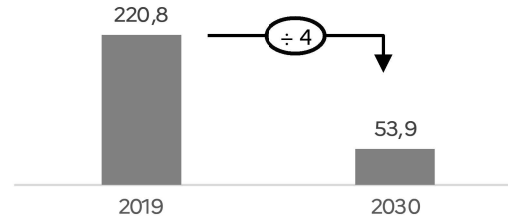
Parc de voitures électriques
(en milliers)



Source : SDES

Résidences chauffées au fioul

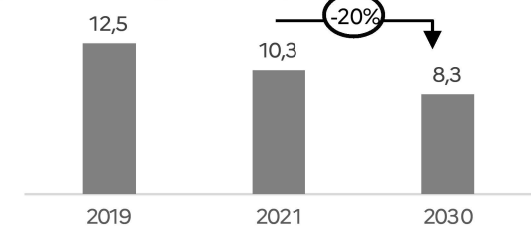
Résidences principales chauffées au fioul
(en milliers)



Source : INSEE

Consommation d'énergie des bâtiments tertiaires

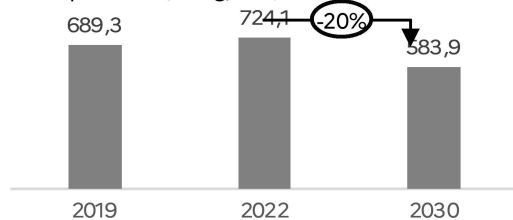
Consommation d'énergie du secteur tertiaire
(en TWh – corrigé du climat)



Source : SDES

Prévention des déchets

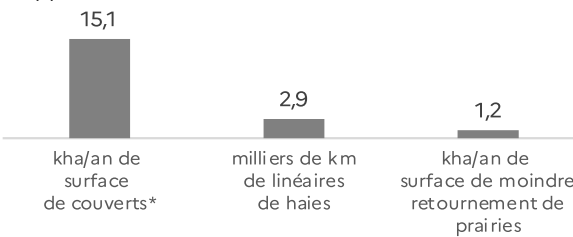
Quantité de déchets ménagers et
assimilés produits (en kg/hab)



Source : ADEME

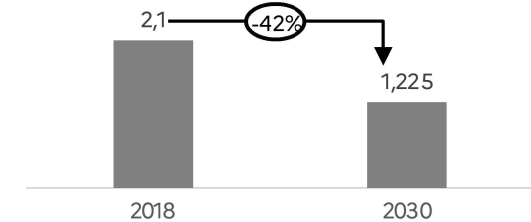
Sols cultivés

En supplémentaire en 2030 par
rapport à 2019



Industrie

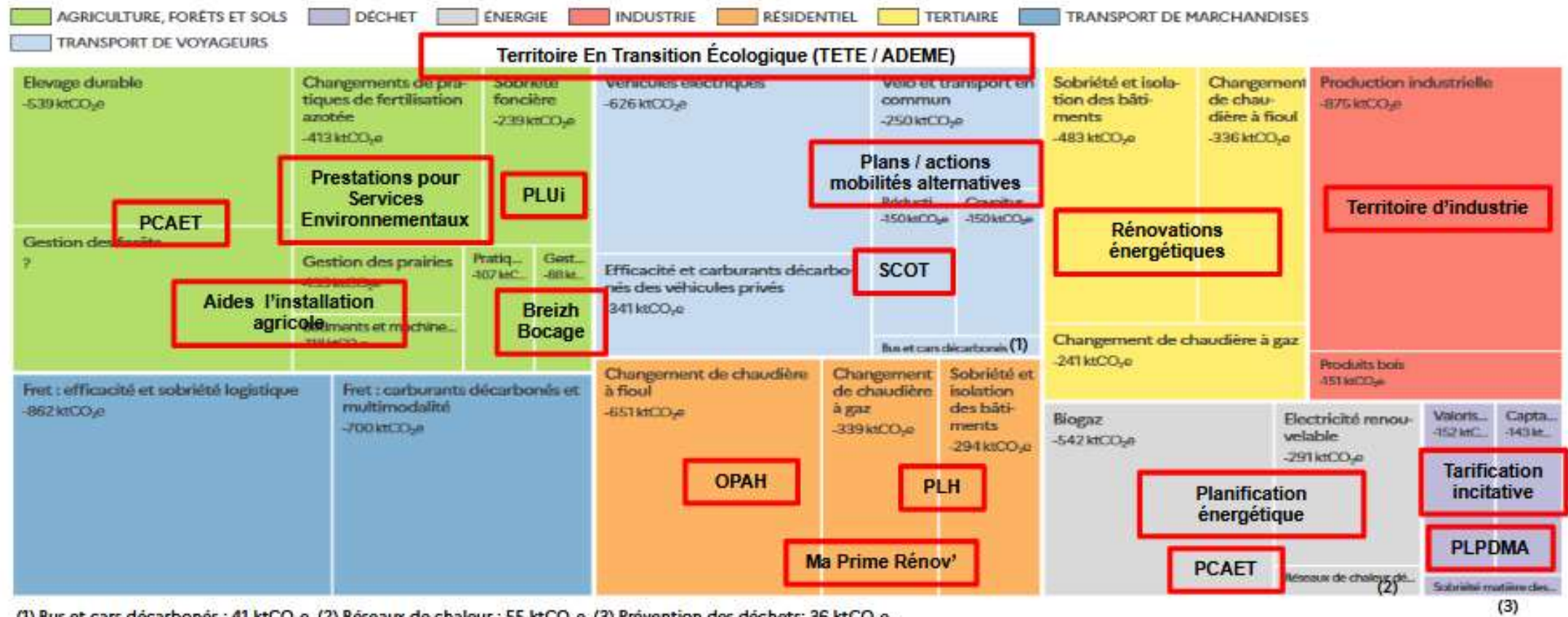
Emissions de toute l'industrie
(en MtCO₂e)



Source : CITEPA

*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

Illustration des leviers des CRTE pour la décarbonation



Source : COPIL CRTE – arrondissement de Redon

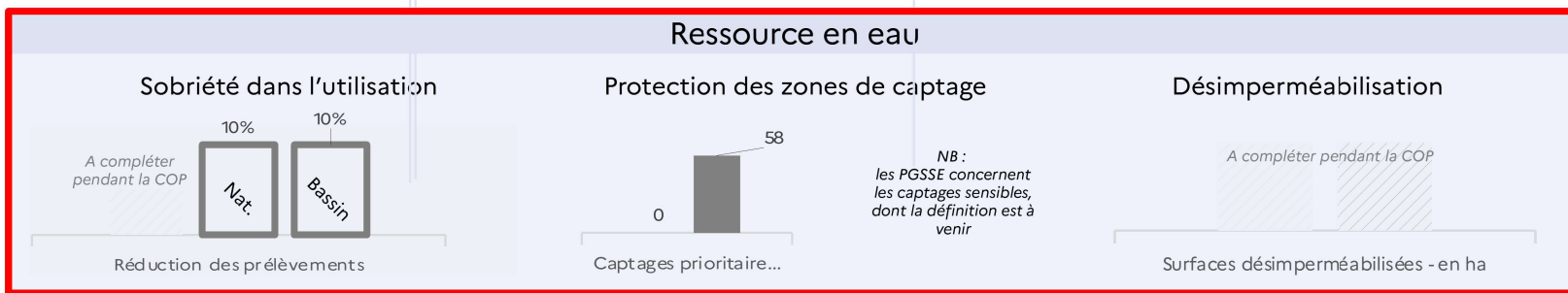
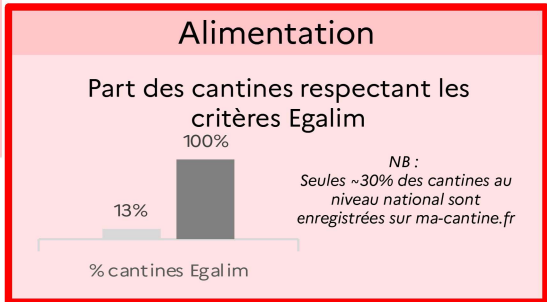
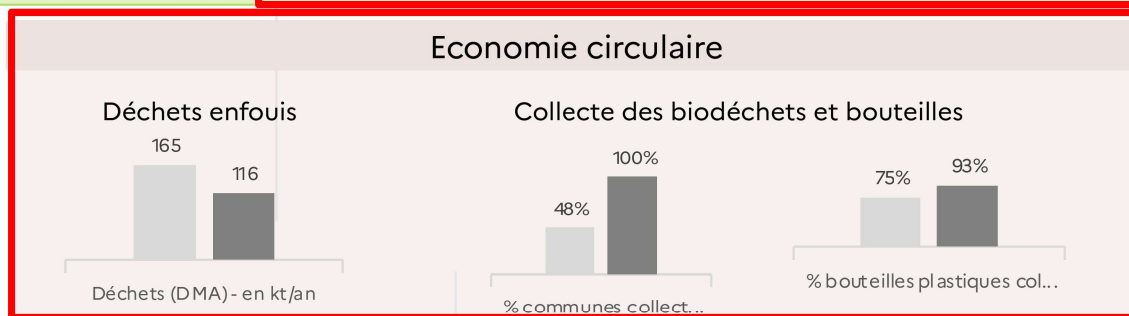
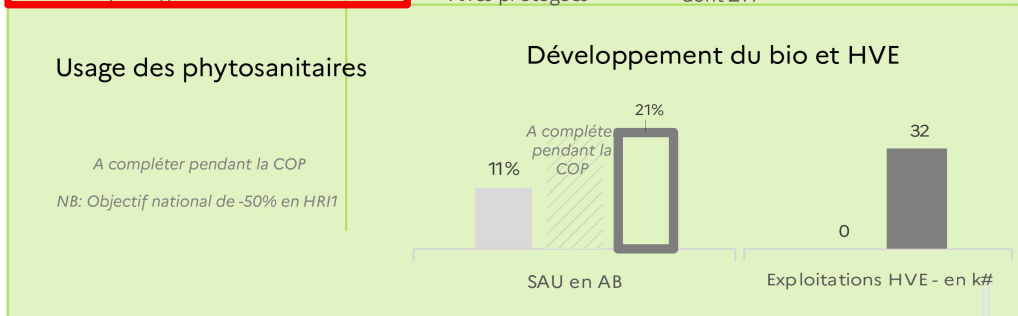
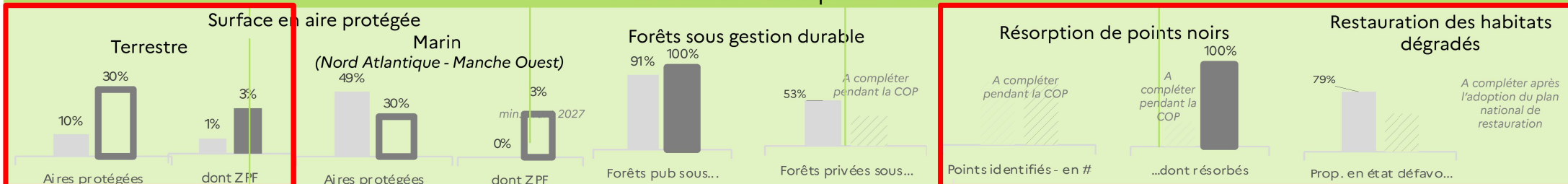
Biodiversité - ressources

Des leviers d'actions pour la biodiversité et les ressources



Levier CRTE

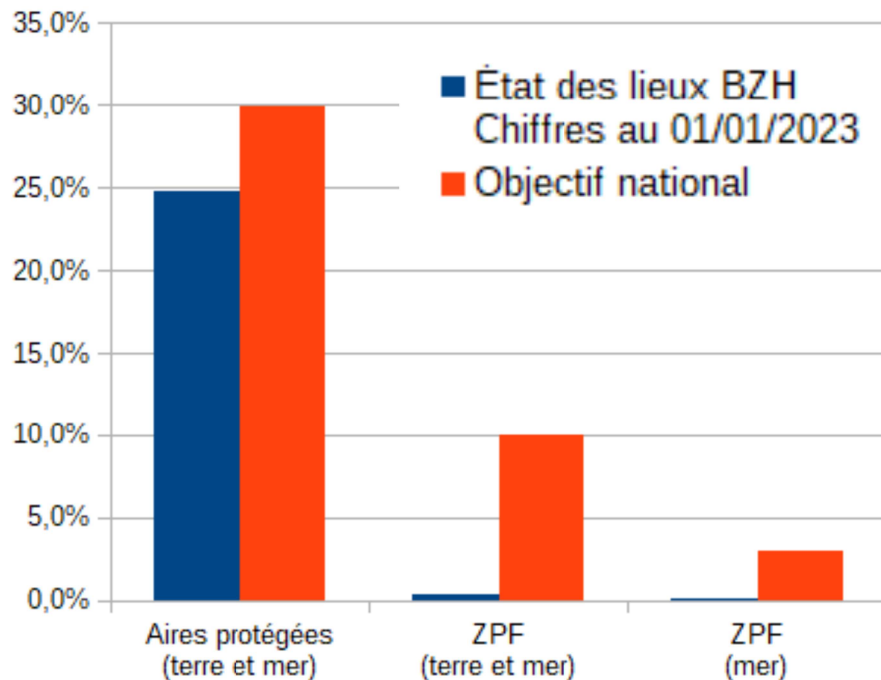
Préservation des espaces naturels



Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)
 Objectif régionalisé indicatif en 2030
 Objectif national ou supra-régional

Illustration d'un levier Ressources - Aires Protégées

Travaux liés à la territorialisation de la Stratégie Nationale des Aires Protégées =>1 Plan d'actions Breton 2022-2024 et réflexions à venir pour l'élaboration du second



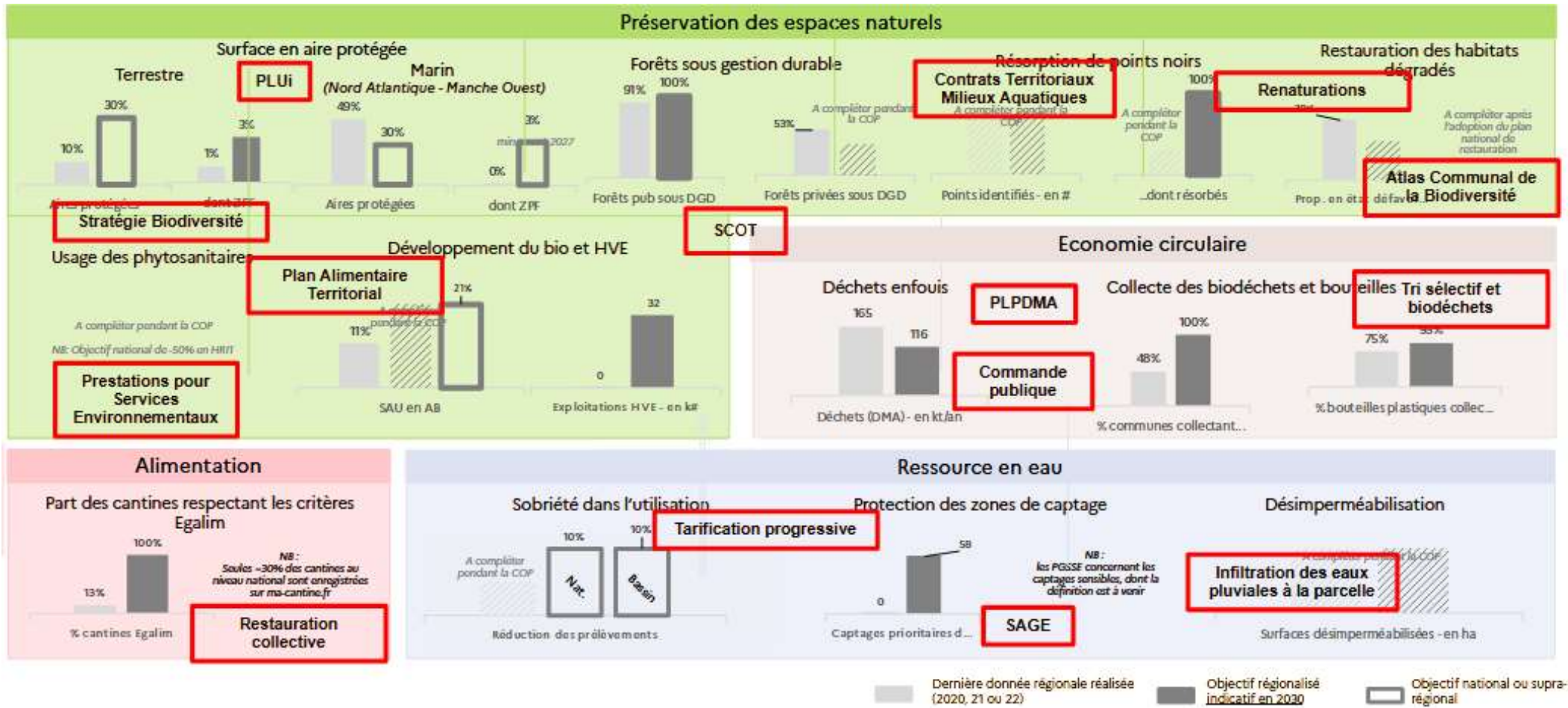
Démarches ou réflexions en cours :

* **RNN** : extensions réalisées (Iroise, Venec, Sept-Iles...) ou en discussions (Séné et Glénans, Groix)

* **RNR** : 3 territoires avec projet de création (Guisseny, La Poterie, Dunes et paluds bigoudènes)

* **PNR** : création du PNR Rance Côte d'Emeraude et possible extension du PNR d'Armorique

Illustration des leviers des CRTE pour la préservation et la restauration de la biodiversité



Source : COPIL CRTE – arrondissement de Redon